

Dossier :

« L'intégration africaine : l'état de l'Union, 60 ans après »

Appel à contribution

I. Mise en perspective

Un certain 25 mai 1963, naissait l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), en Éthiopie, plus précisément à Addis Abeba. La création de l'OUA a été possible grâce aux efforts de 32 États réunis en congrès et déterminés à poser les jalons d'une union politique et économique de l'Afrique, et ce dès les lendemains des indépendances des pays du continent. La souveraineté de nouveaux États indépendants rimait ainsi avec l'unité du continent.

Cette ambition d'unité fait partie des vocations initiales du panafricanisme, qui traduisait, d'ailleurs, l'ambition d'un gouvernement africain, selon la vision du président ghanéen de l'époque, Kwame Nkrumah. Dans son credo « Un gouvernement de l'Union pour une Afrique unie », (Lecoutre, 2007) émergeait déjà l'idée d'institutionnalisation de politiques communes et d'unité politique au niveau continental. Il s'agit d'une approche qui fait de la construction d'une identité politique africaine une condition de la prospérité et du développement du continent. Réactualisée par la Déclaration d'Accra de 2007, dont le modèle d'intégration réaffirme le projet des « États-Unis d'Afrique », cette idée est portée par certains leaders africains comme le Colonel Muammar Kadhafi (un des chantres contemporains des « États-Unis d'Afrique). Déjà avec la création, en 2002, de l'Union africaine, se profilait le projet d'un gouvernement de l'Union et des États-Unis d'Afrique. Il reste que l'approche a été renversée.

Il se trouve qu'en 1999, les États membres de l'OUA se rendirent à l'évidence en faisant de la substitution de l'OUA par l'Union africaine (UA) une condition nécessaire d'accélération du processus d'intégration du continent, donnant ainsi naissance, en 2002, à l'UA à l'occasion du Sommet de Durban.

De cette évolution institutionnelle peuvent se dégager quelques interrogations : Que reste-t-il des rêves unitaristes du début du panafricanisme ? L'UA a-t-elle réussi à sortir l'institution de cette image qui fut jadis collée à l'OUA, à savoir sinon un instrument au service des intérêts des grandes puissances, du moins un « syndicat de chefs d'État » ? 60 ans après la naissance de l'OUA et 40 ans avant 2063, quel bilan dresser et quelles perspectives tracer de « L'Afrique que nous voulons » ?

La Revue Interventions économiques s'y penche. Ce numéro thématique retiendra des contributions originales portant aussi bien sur diverses dimensions de l'unité africaine que sur les dynamiques d'insertion des Afriques dans l'économie mondiale.

2. Thématiques du numéro

Les réflexions seront organisées autour de six thématiques, déclinées, à titre indicatif, comme suit.

Thématique 1- L'impact du commerce intra régional sur l'insertion de l'Afrique dans l'économie mondiale

Il s'agira ici de faire le point sur les débats sur la marginalisation économique du continent à travers le rôle que jouent les échanges commerciaux dans les processus d'adaptation de l'Afrique dans un monde interconnecté.

Thématique 2 – L'attractivité des IDE en Afrique : entre contraintes environnementales et opportunités de développement

Les articles de cette thématique analyseront l'évolution des flux d'investissement dans une perspective comparative et identifieront bien les types de projets structurants mobilisés, y compris les projets internationaux dans le domaine des énergies renouvelables. Une attention particulière sera accordée à la question de la RSE.

Thématique 3 : Intégration politique et socioéconomique

Les articles de cette thématique s'intéresseront aux aspects suivants : i) le libre échange ; ii) politiques sectorielles communes (monétaires, fiscales, de défense, développement durable ; etc.).

Thématique 4 : Unité et solidarité

Les articles relatifs à cette thématique porteront sur et sans s'y limiter aux questions comme la gestion commune des crises (endémies et pandémies ; famine, etc.).

Thématique 5 : Souveraineté et intégrité territoriale des États

Les articles visés par cette thématique devront traiter des réactions du continent en termes d'unité et de solidarité concernant des situations en relation avec la stabilité, la paix et la sécurité.

Thématique 6 : Coopération internationale et institutionnalisme libéral

Les articles visés ici concerneront les sujets aussi divers que i) les Afriques dans les négociations internationales ; ii) la position commune sur des enjeux contemporains majeurs ; iii) les Afriques et la Francophonie ou les Afriques et le Commonwealth ; iv) la création d'institutions communes ; v) le rôle des diasporas dans la construction de l'unité africaine ; etc.

Thématique 7 : Harmonisation des régimes juridiques et coopération juridique internationale

Les articles visés ici concerneront les sujets aussi divers que les dynamiques d'harmonisation des régimes juridiques (OHADA) que l'adhésion du continent aux instruments juridiques internationaux et leur application (Charte des Nations Unies, Déclaration universelle des droits de l'homme, etc.)

Thématique 8 : Gouvernance, bonne gouvernance et démocratie

La question de la gouvernance du point de vue de l'unité africaine peut se poser sous divers angles. Pour le présent numéro, il s'agit de s'intéresser à la défense et à l'application par les États africains de certaines valeurs communes favorables à une gestion transparente de l'État, à l'érection d'institutions démocratiques et à la participation citoyenne. Des articles évaluant la mise en œuvre de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples seront également les bienvenus dans cette thématique.

3. Comité de rédaction

- Deblock, Christian, Université du Québec à Montréal
deblock.christian@uqam.ca
- Charlie Mballa, Université de l'Alberta :

mballa@ualberta.ca

- Félix Zogning, Université de Sherbrooke
felix.zogning@usherbrooke.ca
- Mama Hamimida, Université Hassan II de Casablanca
mamahamimida@gmail.com

4. Modalités

Les auteurs intéressés doivent se manifester conformément à l'échéancier suivant :

- 17 juin 2022 : Appel à propositions
- 1^{er} octobre 2022 : date limite de soumission des propositions
- 15 octobre 2022 : confirmation des propositions retenues
- 15 janvier 2023 : date limite de réception des manuscrits
- 15 janvier -15 avril 2023 : révision et validation des manuscrits finaux
- Mai 2023 : publication du numéro

Les manuscrits devront être envoyés à mballa@ualberta.ca

5. Protocole de rédaction

Les articles proposés au Comité de rédaction doivent être originaux, ne pas avoir été soumis ailleurs et ne pas avoir été publiés dans une autre langue. Les articles n'excéderont pas 25 pages (incluant tableaux, graphiques et bibliographie) à interligne et demi (ou 50 000 signes) et devront être accompagnés d'un court résumé d'une dizaine de lignes, en anglais et en français, et de cinq mots clé, en anglais et français également.

L'auteur fournira les renseignements suivants : son nom, son adresse, son numéro de téléphone, son adresse électronique ainsi que son titre et son établissement de rattachement.

Le lien suivant vous guidera lors de la soumission de votre texte ; bien vouloir vous y conformer : <https://interventionseconomiques.revues.org/65>

Les textes seront examinés de façon anonyme par deux lecteurs externes (ou trois s'il n'y a pas entente sur l'évaluation). Les articles soumis présenteront des résultats de recherche originaux et des qualités telles que la lisibilité et la pertinence par rapport à la problématique générale du numéro. Les articles publiés restent la propriété de la revue.

6. Présentation des articles

Les notes seront présentées en fin de texte et seront identifiées en chiffres arabes.

La bibliographie complète doit être formulée comme suit :

Livre : Dostaler, Gilles et Michel Beaud (1996). La pensée économique depuis Keynes, Paris, éditions du Seuil, 444 pages.

Revue : Dutraive, Véronique (1993). La firme entre transaction et contrat : Williamson épigone ou dissident de la pensée institutionnaliste, Revue d'économie politique, vol. 103, n° 1, pp. 83-

105.

Article de livre : Élie, Bernard (1997). Contre l'apartheid économique : le combat politique, dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (sous la direction de), Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ? Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, pp. 179-186.

7. Pour plus d'informations sur la revue :

<http://interventionseconomiques.revues.org/>

La revue Interventions économiques est une revue scientifique qui s'intéresse aux débats théoriques en économie politique et en socio-économie, à l'évolution et aux transformations socio-économiques des sociétés actuelles et aux résultats de recherche menés dans ces divers domaines. Elle est maintenant disponible au portail revue.org du Centre pour l'édition électronique ouverte (CLÉO).

Interventions économiques présente des analyses et résultats de recherche pouvant provenir de l'ensemble des sciences sociales, mais privilégie les thèmes reliés à l'économie politique, à la sociologie économique, au travail et à l'emploi, au développement (local, régional, international), à la mondialisation et à l'économie politique internationale, ainsi qu'à l'analyse des écrits d'auteurs importants dans ces différents champs.

La revue publie des articles en français et en anglais. La revue publie des articles dont la qualité scientifique sera évaluée par deux évaluateurs anonymes (ou trois en cas de divergence) mais veut aussi s'assurer du transfert des connaissances par des articles clairs et compréhensibles, qui permettent de rendre ces contributions accessibles aux acteurs socio-économiques et politiques.

Chaque numéro est consacré à un thème particulier, sous la coordination d'un ou plusieurs chercheurs reconnus. Chaque dossier thématique comporte un article de portée générale et présentant les articles, et environ six (6) articles de fond. La revue publie aussi des articles hors thème, des essais, des entrevues avec des spécialistes et des comptes rendus d'ouvrages récents.

revues.org

CENTRE POUR L'ÉDITION ÉLECTRONIQUE OUVERTE
CENTRE FOR OPEN ELECTRONIC PUBLISHING